



CONSEIL MUNICIPAL REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 18/12/2023

Le Conseil municipal du VILLE DE BOE régulièrement convoqué, s'est réuni le lundi 18 décembre 2023 en session publique ordinaire et au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Mme Pascale Luguët, Maire.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n° 13 - demande-subvention-FACIL

Présents :

Madame LUGUET Pascale Maire

Monsieur JUDIT Jean-François, Madame LEBEAU Françoise, Monsieur PANTEIX Daniel, Madame MANDEIX Catherine, Monsieur LUNARDI Daniel, Madame FAVARD Odile, Monsieur ORDRONNEAU Cyriaque, Madame PLA-RODRIGUEZ Lise **Adjoints**

Madame PERTHUIS Nicole, Madame TRUILHE Aline, Madame FORNASARI Monique, Madame FRECHET Christine, Monsieur LAFUENTE Jean-Michel, Monsieur SAINT-BEAT Frédéric, Madame RELLA Stéphanie, Madame FERNANDEZ Stéphanie, Madame PIOFFET Nelly, Madame MANSE Corinne, Madame SADRES Valérie, Monsieur RESSEGUIER Frédéric, Madame LASSORT Sheihnas **Conseillers Municipaux**

Absents excusés :

Monsieur DEL FIORENTINO Julien (donne pouvoir à Madame PLA-RODRIGUEZ Lise),
Monsieur GAMBART René (donne pouvoir à Madame LASSORT Sheihnas)

Nombre de membres afférents au Conseil :	029
Nombre de membres en exercice :	029
Nombre de membres présents :	022
Nombre de suppléants :	00
Nombre de procurations :	02

I - Exposés des motifs

Dans le cadre de son plan pluriannuel d'investissement (PPI), la commune a envisagé d'agrandir la médiathèque de Boé pour développer un espace destiné à la ludothèque.

En effet, le succès de la section jeu est tel qu'il apparaît important de mettre en valeur l'espace ludothèque. Un espace dédié exclusivement à cette section mérite de trouver sa place dans l'enceinte de l'établissement et permettrait de réorganiser les autres espaces existants.

La ludothèque dispose d'un fonds de plus de 1 000 jeux qui évolue chaque année d'environ 150 nouveaux jeux. 2 737 prêts ont été comptabilisés au cours de l'année 2022.

Le festival du jeu, « 47h chrono » organisé sur la commune de Boé depuis 2022 témoigne de l'engouement du public pour le jeu, facteur de rapprochement entre les générations et les familles. La dernière fête du jeu a accueilli plus de 1 600 personnes en 47h.

Les travaux d'agrandissement de la médiathèque consistent à créer un espace dédié à la ludothèque d'environ 50 m² et de créer une liaison entre cet espace et une salle de jeux existante pour favoriser la pratique et l'expérimentation.

Au stade APD, le coût des travaux est estimé à 140 550.50 € HT soit 168 660.60 € TTC auquel s'ajoute une enveloppe de mobilier estimée à 37 500 € HT soit 45 000 € TTC.

Au total, le coût de la ludothèque sera de 178 050.50 € HT, soit 213 660.60€ TTC.

Il vous est proposé de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne dans le cadre de son nouveau dispositif de financement des projets des collectivités territoriales, le FACIL – Fonds d'aide aux communes et intercommunalités lot-et-garonnaises.

Le montant sollicité est de 25 % du montant hors taxe des travaux du bâtiment soit 44 512 €.

II - Considérants et références juridiques

Vu le règlement du FACIL,

Vu l'avis de la commission culture et événements festifs,

Vu l'avis du bureau municipal,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

Décide à L'UNANIMITE

ABSTENTION(S) : Madame MANSE Corinne, Madame SADRES Valérie, Madame LASSORT Sheihnas mandataire de Monsieur GAMBART René, Madame LASSORT Sheihnas

SOLLICITER : une subvention de 44 512 € auprès du Département de Lot-et-Garonne dans le cadre du FACIL,

AUTORISER : madame le maire à signer tous documents afférents.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Madame Stéphanie
FERNANDEZ

Mme Pascale Luguët